

RAPPORT ANNUEL 2016

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 180 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mario Alberto Pedranzini
Président

Brunello Perucchi
Vice-président

Plinio Bernardoni
Secrétaire

Giovanni Ruffini

Daniel Zuberbühler

DIRECTION GÉNÉRALE

Mauro De Stefani
Président de la Direction générale

Mauro Pedrazzetti
Vice-président de la Direction générale
Responsable de la division Crédits et Finance

Paolo Camponovo
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Logistique

Roberto Mastromarchi
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Front-office

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini
Directeur

ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA
Zurich



TRINITAT



[...] et je suis sûr que je ne me serais pas voué à cette profession si c'était pour être un simple copiste, même si je le sais bien: lorsqu'on invente des choses nouvelles, on ne peut cueillir le fruit de ses travaux que sur le tard [...]

IS·ET·D·C·A·R·P·O

Ce rapport est disponible
en français, en italien, en allemand et en anglais.
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

Les sources des citations et des photographies peuvent être consultées à la page XLIII du volet culturel.

Page d'ouverture (pp. 4-5):
Façade de *San Carlo alle Quattro Fontane*, Rome.

p. 8
Intérieur de *Sant'Ivo alla Sapienza*, Rome. Gros plan, détails des chapiteaux.

p. 13
Nef de la basilique Saint-Jean-de-Latran, Rome. Gros plan, détails du sol.

p. 14
Intérieur de *Sant'Ivo alla Sapienza*, Rome. Gros plan, détails de la coupole.

p. 20
Cloître de *San Carlo alle Quattro Fontane*, détails de la balustrade, Rome. Gros plan, le cloître.

p. 30
Palais Spada, détails de la galerie à colonnades, Rome. Gros plan de la Perspective Spada.

p. 38
San Carlo alle Quattro Fontane, voûte surplombant le grand autel, Rome. Gros plan, détails.

Quatrième de couverture
Palais Spada, escalier, Rome.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

15

COMPTE ANNUEL 2016

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2016

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2016

31

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

60

NOS PRODUITS ET SERVICES

63

FRANCESCO BORROMINI
L'AUSTÉRITÉ COMME SOURCE D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ

I

Introduction

III

Maria Felicia Nicoletti: Francesco Borromini (1599-1667):
«Des concepts inédits et des trésors d'inventivité»

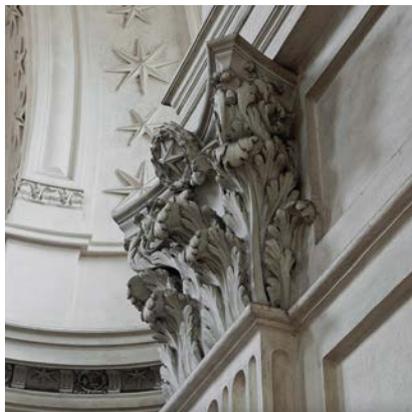
V

Carla Mazzarelli: L'influence de Borromini dans l'architecture contemporaine
et dans l'histoire de l'art moderne

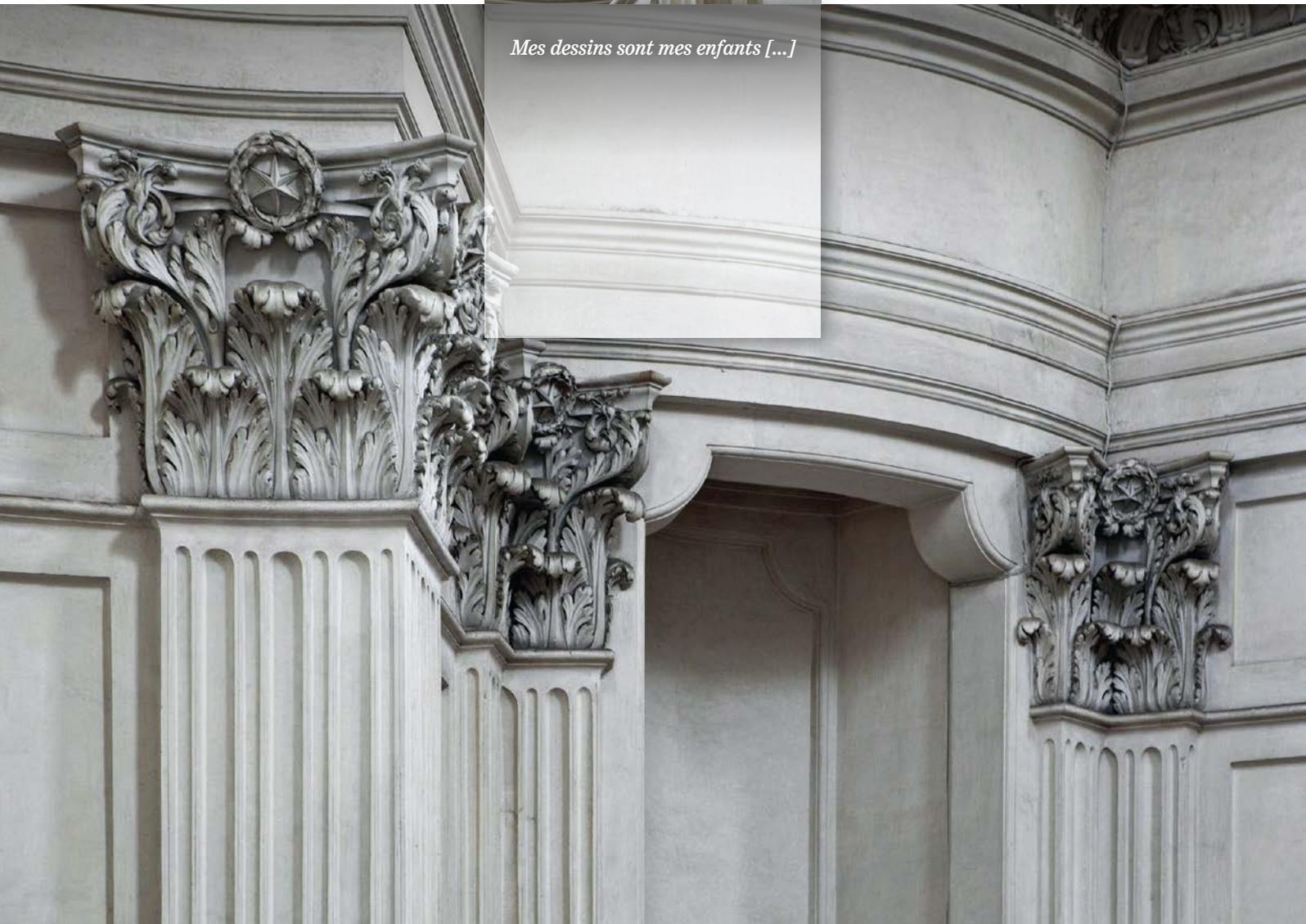
XIX

Ivan Battista: Le serpent et la louve. Francesco Borromini, de Bissone à Rome

XXXI



Mes dessins sont mes enfants [...]



PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Si le Nouvel An est l'occasion d'accomplir un petit geste rituel comme remplacer le calendrier, il invite aussi à se remémorer les événements marquants de l'année écoulée, tels les scènes d'un film. Cet exercice invite souvent à la réflexion et s'accompagne généralement de bonnes résolutions et de la volonté de corriger ce qui peut l'être, afin de s'améliorer et de progresser, encore et toujours.

En 2016, les problèmes liés aux attentats, aux guerres au Moyen-Orient et en Afrique, à l'exode des migrants fuyant des conflits sanglants, à la recherche de paix et de travail, n'ont pas été résolus. Notre voisine l'Italie n'a pas été épargnée non plus: à partir du 24 août, de violentes secousses sismiques ont frappé certaines régions, aujourd'hui meurtries par le nombre de victimes et par les destructions à grande échelle.

Sur le front de l'économie, la Chine a ralenti la production tout en poursuivant sa forte croissance. Les Etats-Unis ont enregistré une légère progression, en faisant passer le chômage sous la barre des 5%. Dans les pays de l'Union européenne, l'économie a certes connu quelques embellies, mais faibles, malvenues, et surtout, disparates d'un pays à l'autre.

Quant à la Suisse, elle a continué durant la période sous revue d'arborer fièrement son triple «A» et a conservé tout son attrait, envié et enviable, en tant que pays politiquement stable jouissant de la sécurité du droit, d'une monnaie forte, d'une fiscalité équilibrée et d'une économie solide, atouts auxquels s'ajoute une constante capacité d'innovation. Il convient ici de souligner la qualité des infrastructures, secteur qui se distingue par un souci constant de viabilité. Rappelons à cet égard l'ouverture en 2016 du Saint-Gothard (transit alpin), le plus long tunnel ferroviaire du monde. En novembre a également été inauguré le tunnel autoroutier de contournement de Roveredo, qui facilite considérablement le transit des véhicules entre Lugano et Coire. L'an passé, le Tessin a voté le doublement de la galerie autoroutière du Saint-Gothard, un chantier d'envergure. Cette opération profite à la Confédération dans la mesure où elle représente une véritable force d'attraction pour les entreprises et les cerveaux étrangers, et, plus généralement, pour une main-d'œuvre composée de nombreux Italiens – frontaliers, saisonniers et annuels. Ces derniers, par leur esprit d'entreprise, leur capacité d'adaptation à chaque situation et leur sérieux, bénéficient d'une solide réputation qui fait honneur à leur pays d'origine.

L'économie suisse, qui a souffert tout comme le reste de l'Europe de la crise persistante, dont les effets négatifs durables ont du mal à se dissiper en dépit de quelques lueurs d'espoir, ont enregistré une croissance satisfaisante, mais tout sauf euphorique, avec une augmentation d'environ 1,6% du PIB. La solidité du franc suisse, qui affiche des taux de change moyens de 1,09 contre l'euro et de 0,98 contre le dollar américain, n'a pas su doper les exportations, lesquelles ont subi un léger recul (-1,1%) par rapport à l'année précédente. L'économie helvétique a surtout été soutenue par la forte consommation intérieure.

Le bâtiment a su tirer son épingle du jeu, dopant par ricochet les nombreuses entreprises sous-traitantes. Dans ce secteur, on observe, conformément à l'évolution de ces dernières années, que l'offre de logements a été supérieure à la demande. Les prix d'achat ont toutefois augmenté, bien que modérément (d'environ 1,4% en moyenne), mais la tendance est à un aplanissement graduel.

Durant cette période, la tendance, loin d'être inflationniste, a même été caractérisée par une légère déflation de -0,3%. À 3,3%, le chômage est resté au même niveau que l'année précédente.

La légendaire solidité des banques suisses s'est maintenue, bien qu'elle ait été un peu fragilisée, notamment par des taux d'intérêt extrêmement bas, voire négatifs, un climat d'incertitude généralisé et une vague de nouvelles réglementations. Ces dernières, introduites afin d'assurer une meilleure surveillance des risques, surtout des risques de crédit, et de renforcer le patrimoine, ont beaucoup pesé sur les coûts. Tout cela a eu un impact sur les résultats et sur les programmes à court et moyen termes.

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA a donc opéré dans un contexte de prospérité nationale, quoique plus contraignant pour le secteur des crédits. La banque, qui n'a pas ménagé ses efforts, a œuvré avec détermination, en privilégiant les zones où elle est présente et en conservant, dans la mesure du possible, sous la forme de prêts et de crédits, l'argent déposé en son sein, en faveur de l'économie réelle, des entreprises, des particuliers et des familles. Elle a réservé une attention particulière aux activités «retail» et «private banking», aux services d'intermédiation en matière de crédit, de gestion de fortune et de négoce de titres. En résumé, elle a adopté une approche globale, conformément à sa tradition.

L'épargne et le prêt, deux piliers indissociables, constituent sous leurs diverses formes la «matière première» du système de crédit et jouent à ce titre un rôle capital. Plus particulièrement, les dépôts de clientèle de 2016 de cette banque ont enregistré un léger recul de 2% par rapport à l'année précédente, pour un total de 4,78 milliards de francs suisses. En revanche, les prêts, pour la plupart destinés au développement des zones concernées, ont affiché une progression de 6% nets de provisions: ils se montent désormais à 3,72 milliards.

Le bénéfice net d'exploitation s'est établi à 12 millions de francs suisses, soit un recul de 14%. Cette baisse est principalement due aux niveaux extrêmement bas des taux, à la baisse irrépressible des spreads, aux gains plus faibles obtenus dans le cadre des intermédiations, à la hausse des coûts liés à l'adaptation aux nouvelles réglementations précitées, qui visent d'ailleurs à renforcer l'assise de l'entreprise, tout en favorisant le sentiment de sécurité. Au vu du contexte décrit, le montant de ce poste du bilan en fin d'année s'avère cohérent.

Fin 2016, dans une logique de rationalisation, les agences de Mendrisio et de Paradiso ont été fermées, mais leurs clientèles ont été «reprises» par d'autres agences situées à proximité. Fin décembre 2016, le réseau comptait 19 guichets dont 18 étaient répartis dans 6 cantons (Tessin, Bâle, Zurich, Berne, Neuchâtel et les Grisons), sans oublier la succursale étrangère de Monaco, siégeant dans la Principauté éponyme. L'ouverture de la succursale de Martigny dans le canton du Valais est prévue au premier trimestre de 2017, ce qui portera le nombre de filiales à 20, sans oublier le guichet Direct Banking de Lugano.

Le vingtième anniversaire de la création de la succursale de Saint-Moritz, qui a ouvert ses portes le 5 décembre 1996, soit un an après la fondation de notre institution, a été célébré en toute sobriété, comme de coutume dans ces circonstances. A l'époque, nous avons choisi d'ouvrir un établissement à Saint-Moritz, haut lieu du tourisme d'Engadine hiver comme été, célèbre dans le monde entier pour ses exceptionnels trésors naturels et pour ses prestigieuses structures d'accueil. Ses habitants sont

connus pour leur sérieux, leur diligence, leur ardeur au travail et leur sens de l'épargne. Son climat, entre autres, se prête à tous les sports d'hiver, qui, au fil du temps, se sont développés à de très hauts niveaux dans les différentes disciplines, en particulier toutes les activités liées à la neige et au ski. Concernant celles-ci, il convient de rappeler que c'est ici même, à Saint-Moritz, qu'ont eu lieu les Championnats mondiaux de ski alpin en 1934, 1948, 1974 et 2003, auxquels s'ajoutent ceux de 2017, féminins et masculins, prévus en février sur les pistes du domaine de Corviglia – Piz Nair. L'année sous revue (comme les précédentes) a été marquée par de nombreux licenciements de collaborateurs bancaires. Une tendance à laquelle a échappé notre établissement, qui a même procédé à quatre embauches, ce qui porte le nombre total de salariés à 307.

Au fil du temps, les mutations, positives ou négatives, liées à la mondialisation, qui étaient autrefois impensables, s'avèrent plus que jamais inexorables. La longue crise déclenchée en 2007 par les fameux subprimes aux Etats-Unis, et qui s'est propagée comme une traînée de poudre dans le monde entier, a démontré combien chacun pouvait, à son insu, en subir les ravages et comment tous les secteurs, y compris celui des crédits, y étaient vulnérables au point d'en subir les conséquences. Pour parer à ce type de situation, il faut donc instaurer des règles efficaces et opérer en faisant preuve de perspicacité, en effectuant des choix opportuns et en planifiant avec discernement. Consciente d'évoluer dans un contexte toujours plus incertain, la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA a continué d'œuvrer en 2016 avec prudence, en mettant à profit son expérience, son professionnalisme et sa bonne volonté.

Fort de ces constats et réflexions, je souhaite à présent adresser mes plus vifs remerciements à notre vice-président, M. Brunello Perucchi, au secrétaire du Conseil d'administration, M. Plinio Bernardoni, et aux conseillers, Messieurs Giovanni Ruffini et Daniel Zuberbühler, pour leur compétence et leur professionnalisme, et pour le soin dont ils font preuve dans leurs choix et leurs décisions.

J'exprime toute ma gratitude envers le Président de la Direction générale, M. Mauro De Stefani, les autres membres de la Direction générale, et tous les collaborateurs, pour leur engagement sans faille.

Je remercie la FINMA, l'Autorité de surveillance des marchés financiers, qui, comme toujours, a contrôlé notre activité avec la plus grande vigilance et dans un esprit de coopération.

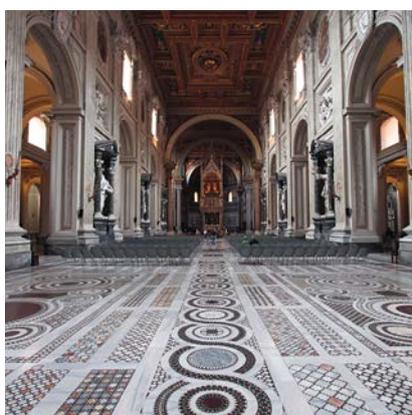
Je remercie également les membres de l'organe de révision externe KPMG de nous avoir fait bénéficier de leur expertise.

Tous nos remerciements s'adressent aussi bien entendu à chacun de nos clients, pour avoir choisi notre établissement en tant que banque de référence. Il va sans dire que nous continuerons d'opérer en faisant preuve de la même attention, afin que les services que nous proposons répondent pleinement aux exigences de chacun.

Enfin, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux, en souhaitant que l'année 2017 soit placée sous le signe de la sérénité.

Lugano, le 1^{er} janvier 2017

Le Président
Mario Alberto Pedranzini

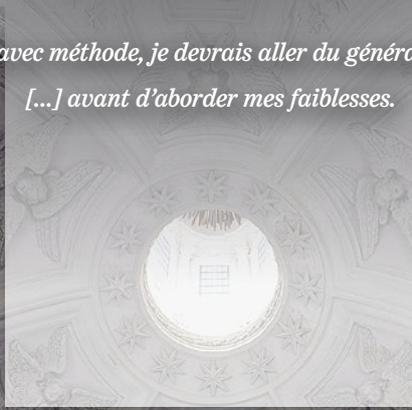


[...] Et en effet, toute cette construction devrait être une étude de mathématiques pratiques, en tirant des ombres des marches d'un escalier principal devant la façade, les jours du mois et les heures du jour [...]





*Pour procéder avec méthode, je devrais aller du général au particulier,
[...] avant d'aborder mes faiblesses.*



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Situation internationale

Après une profonde crise internationale qui a duré des années, 2016 a laissé entrevoir quelques – timides – signes de reprise.

La croissance mondiale a été assez linéaire. Parmi les économies développées, les Etats-Unis tirent leur épingle du jeu, tandis que les pays européens connaissent, à des rythmes différents, une progression moins rapide. La Chine, contrairement aux autres pays émergents, affiche une certaine stabilité, bien que son économie présente des problèmes d'endettement et nécessite une restructuration.

La politique monétaire des banques centrales est restée nettement expansionniste afin de soutenir la consommation et les investissements. Le maintien de taux quasi nuls voire négatifs a entraîné dans certains cas des distorsions quant à l'évaluation des actifs de placement.

Le résultat inattendu du référendum sur le Brexit a provoqué une véritable tempête sur les marchés, jetant une ombre sur l'avenir de l'UE, dont la construction fait actuellement l'objet d'une réflexion. Nombreux sont ceux qui éprouvent désormais un sentiment d'incertitude et d'insécurité par rapport aux avantages que présente l'adhésion à l'Union.

L'élection du nouveau président américain, après avoir suscité des réactions très émotionnelles dans un premier temps, a dopé les marchés outre-Atlantique grâce aux effets d'anticipation des politiques annoncées lors de la campagne électorale. Les Bourses américaines ont enregistré des hausses continues, entraînant de nouveaux records.

Au cours du mois de décembre, la Fed a relevé les taux d'intérêt, pour la deuxième fois en une décennie. Son intention annoncée de procéder sans tarder à d'autres ajustements à la hausse a entraîné une forte réévaluation du billet vert, qui, par ricochet, a influé sur les taux internationaux. La BCE en revanche a différé le programme de *tapering* européen dans l'attente d'une consolidation de la croissance économique.

L'or a connu une année marquée par l'instabilité politique et les spéculations sur les taux américains, ce qui a certes conduit à une hausse, mais pas à la hauteur des pics atteints à la suite du vote sur le Brexit.

Le pétrole a enregistré sa meilleure performance depuis 2009, à la faveur du lent rééquilibrage du marché et de l'accord de l'OPEC relatif à la réduction de la production.

Suisse: économie et système financier

La conjoncture suisse a présenté des signes de reprise encourageants dus à la croissance économique, au recul du chômage et au bas niveau de la dette publique.

Les effets de l'appréciation du taux de change qui ont suivi l'abandon du cours plancher CHF/EUR en janvier 2015 ont été absorbés sans heurts par de larges pans de l'économie.

La Banque nationale suisse (BNS) a confirmé le niveau des taux négatifs sur le marché interbancaire.

Les prévisions en matière d'inflation à court terme, alignées sur la tendance internationale, sont redevenues positives.

Sur le front politique, les rapports avec l'Union européenne semblent connaître une éclaircie, certaines thématiques importantes pour les deux parties ayant été clarifiées.

En termes d'intégration – d'un autre ordre – la Confédération a légué un héritage à la fois national et historique avec le Saint-Gothard. Fort de ses 57 kilomètres, celui-ci constitue le plus long tunnel ferroviaire du monde. Il offrira un meilleur raccordement entre le Nord et le Sud de l'Europe et contribuera à renforcer l'image de la Suisse.

Le marché immobilier a affiché quant à lui des signes de stabilité voire de légère croissance, dus notamment aux politiques de stabilisation adoptées ces dernières années.

Dans le domaine réglementaire, certains changements ont été introduits progressivement conformément aux normes internationales, dans l'objectif de parvenir à une reconnaissance mutuelle, en phase avec l'évolution du Vieux Continent.

La résolution des problématiques fiscales concernant les pays étrangers a été rapidement suivie de la transposition des procédures standardisées de l'OCDE. Au 1^{er} janvier 2017, les accords relatifs à l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales sont entrés en vigueur en Suisse.

Evolution de la gestion

Dans le contexte difficile que nous venons de décrire, la BPS (SUISSE) a su se positionner avec efficacité et renforcer son assise sur le territoire, en s'adaptant de façon progressive et cohérente aux mutations des conditions du marché et en atteignant ses propres objectifs de croissance.

La stratégie de développement a tenu compte de la nécessité de concentrer l'activité sur des domaines spécifiques. La Banque a donc prévu de fixer certaines priorités de politique commerciale en optimisant et en actualisant sa palette de produits et services en fonction des utilisateurs. L'activité du Front Office sera toujours plus orientée vers l'acquisition d'affaires dans les segments clés et vers le renforcement des relations avec la clientèle.

Parallèlement, il a été décidé de réviser le système des canaux de vente, qui reposera sur la réorganisation du réseau des guichets et sur la restructuration des activités et des domaines de compétences, soit au sein des unités opérationnelles, soit auprès du siège.

Ces mesures nécessiteront l'actualisation de certains processus, qui seront planifiés et réalisés sur plusieurs années. Les investissements informatiques d'envergure porteront sur les procédures mais aussi sur les systèmes centraux afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'ensemble de la structure, dans l'intérêt également des clients.

Le projet d'expansion sur le territoire helvétique a été mis en œuvre conformément à notre planification.

Les résultats positifs obtenus par la succursale de Neuchâtel nous ont encouragés à étendre notre présence en Suisse romande. L'ouverture d'une nouvelle succursale à Martigny, dans le canton du Valais, est prévue en février 2017. Elle desservira une vaste zone particulièrement intéressante, comprenant notamment les célèbres régions touristiques de Verbier et de Crans-Montana, situées à proximité de la frontière avec les cantons de Berne et de Vaud.

Grâce à cette nouvelle succursale, notre réseau comprendra désormais 20 guichets physiques situés dans sept cantons et dans la Principauté de Monaco, sans oublier l'unité virtuelle Direct Banking.

Nous saluons en particulier l'Engadine, plus précisément Saint-Moritz, où le 20^e anniversaire de la succursale éponyme a été célébré en décembre 2016.

A la fin de l'exercice, le personnel de la banque comptait 307 collaborateurs (+4 par rapport à l'année précédente).

Les dépôts de la clientèle, qui ont atteint 4 780 100 000 CHF (-2%), ont été conformes aux attentes. Impacté par le réinvestissement limité du fait des faibles rendements affichés par les obligations à maturité, l'afflux direct a enregistré une croissance marginale de 3 112 300 000 CHF. La composante indirecte a quant à elle diminué, s'établissant à 1 667 800 000 CHF (-6%). En revanche, les dépôts de *Popso (Suisse) Investment Fund Sicav* ont affiché des valeurs stationnaires.

La Fondation de prévoyance 3^e pilier *Life Benefit* présente un patrimoine de 245 400 000 CHF (-12%), entièrement composé d'investissements liquides. Une diminution qui reflète le changement de politique tarifaire introduit par la banque en fin d'exercice afin de privilégier la clientèle titulaire d'une relation bancaire auprès de notre établissement.

L'application de règles prudentielles et conservatrices dans le segment des crédits à la clientèle n'a pas empêché d'obtenir une croissance confortable, que ce soit en termes de volumes d'avoirs ou de produits dans le compte de résultat.

En fin d'année, les crédits, nets de provisions, se sont élevés à 3 723 300 000 CHF (+6%). Le volume hypothécaire, lié en grande partie à des logements en propriété, s'est inscrit à 3 288 000 000 CHF (+8%). Les autres *Créances sur la clientèle* ont atteint 435 200 000 CHF (-8%), après l'amortissement prévu des lignes de crédit importantes.

La qualité élevée du portefeuille de crédits a permis de réduire les provisions pour le fonds risques.

En tant que membre de la *Banque des Lettres de gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire*, nous avons pu bénéficier des conditions réservées aux bailleurs de fonds présentant les meilleurs ratings sur le marché.

Malgré le contexte défavorable dans lequel a évolué le système bancaire en 2016, notre compte de résultat affiche des chiffres satisfaisants.

Le *Résultat net des opérations d'intérêts* a nettement progressé, totalisant 39 054 000 CHF (+33 %). L'effet combiné de la croissance du portefeuille crédits, de l'amélioration de la marge et de la diminution des provisions pour correctifs a porté ses fruits.

Pénalisé par la situation sur le marché obligataire, et cela, malgré la bonne tenue des avoirs gérés, le *Résultat des opérations de commissions et des prestations de service* a fléchi à 25 130 000 CHF (-24 %).

Le *Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur* s'est replié à 21 851 000 CHF (-25 %), faisant suite à la réduction des spreads de taux sur le marché interbancaire et à la baisse de la volatilité du franc suisse par rapport à l'année précédente.

La gestion prudente et efficace a permis de maintenir les *Charges d'exploitation* à 65 922 000 CHF (=). Plus précisément, les *Charges de personnel* ont atteint 44 422 000 CHF (+1 %), alors que les *Autres charges d'exploitation* se sont chiffrées à 21 500 000 CHF (-3 %).

Le *Résultat opérationnel* s'est élevé à 15 741 000 CHF (-18 %).

Le *Bénéfice de l'exercice* s'est établi à 12 068 000 CHF (-14 %).

Afin de soutenir les objectifs de développement à moyen terme, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter intégralement le bénéfice annuel à la Réserve légale issu du bénéfice, conformément à l'article 22 des statuts.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'autorité de surveillance FINMA, à la clientèle et au personnel, ainsi que, bien entendu, à notre société mère, qui nous guide et nous apporte un soutien indéfectible.

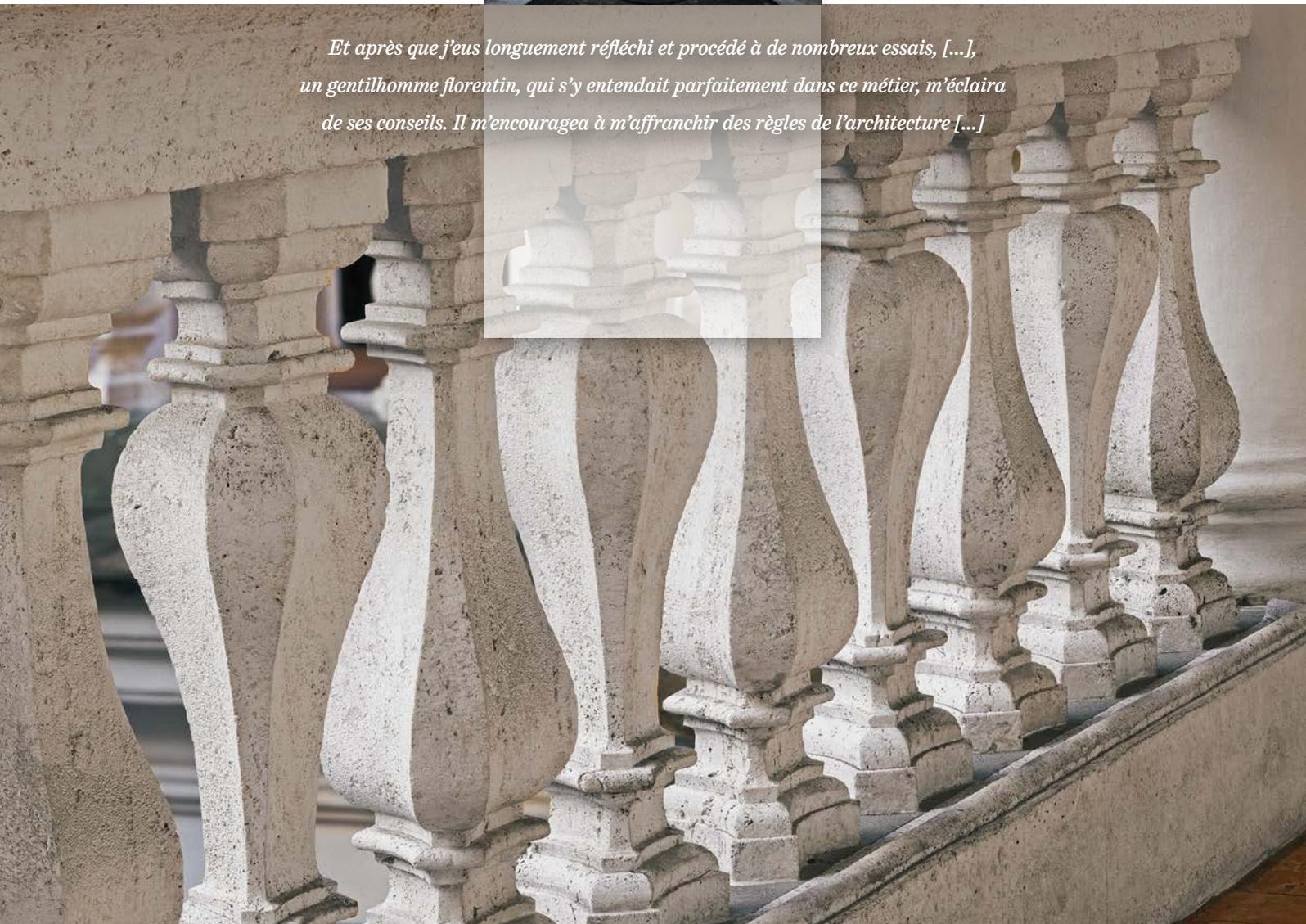
Enfin, nous tenons à saluer le professionnalisme et la compétence de l'organe de révision externe KPMG, qui, conformément aux exigences réglementaires et aux directives de notre maison mère, clôture son mandat après neuf années de collaboration.

Lugano, le 3 février 2017

Le Conseil d'administration



*Et après que j'eus longuement réfléchi et procédé à de nombreux essais, [...],
un gentilhomme florentin, qui s'y entendait parfaitement dans ce métier, m'éclaira
de ses conseils. Il m'encouragea à m'affranchir des règles de l'architecture [...]*



COMPTE ANNUEL 2016

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2015)

ACTIFS

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Liquidités		744 365 898	725 000 488	19 365 410
Créances sur les banques		402 831 405	500 026 746	(97 195 341)
Créances sur la clientèle	2	435 224 929	471 300 093	(36 075 164)
Créances hypothécaires	2	3 288 027 752	3 053 192 850	234 834 902
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	8 975 089	20 036 429	(11 061 340)
Immobilisations financières	5	51 489 235	50 003 939	1 485 296
Comptes de régularisation		5 523 458	5 751 318	(227 860)
Participations	6, 7	1 190 728	1 122 881	67 847
Immobilisations corporelles	8	23 167 603	24 969 186	(1 801 583)
Autres actifs	10	45 584 416	63 482 012	(17 897 596)
Total des actifs		5 006 380 513	4 914 885 942	91 494 571
Total des créances subordonnées		-	-	-

PASSIFS

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Engagements envers les banques		1 173 829 277	1 221 024 754	(47 195 477)
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		2 959 351 387	2 919 018 697	40 332 690
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	67 342 270	62 596 323	4 745 947
Obligations de caisse	15	153 001 000	181 862 000	(28 861 000)
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	15	274 900 000	161 900 000	113 000 000
Comptes de régularisation		19 011 554	17 344 327	1 667 227
Autres passifs	10	4 017 971	9 272 701	(5 254 730)
Provisions	16	7 847 365	6 855 164	992 201
Réserves pour risques bancaires généraux	16	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	17	180 000 000	180 000 000	-
Réserve légale issue du capital		-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		140 011 976	125 915 344	14 096 632
Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-	-
Bénéfice de l'exercice		12 067 713	14 096 632	(2 028 919)
Total des passifs		5 006 380 513	4 914 885 942	91 494 571
Total des engagements subordonnés		-	-	-

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016
(COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2015)

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Engagements conditionnels	2, 28	198 328 206	204 682 006	(6 353 800)
Crédits par engagement	2, 29	189 111 683	193 065 688	(3 954 005)
Engagements irrévocables	2	23 057 993	19 141 500	3 916 493
Instruments financiers dérivés	4	3 219 540 638	3 543 278 363	(323 737 725)
Valeurs de remplacement positives brutes		8 975 089	20 036 429	(11 061 340)
Valeurs de remplacement négatives brutes		67 342 270	62 596 323	4 745 947
Opérations fiduciaires	30	34 919 733	39 931 346	(5 011 613)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2015)

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		59 325 683	64 888 685	(5 563 002)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		767 181	601 224	165 957
- intérêts et des dividendes des opérations de négoce		44	780	(736)
Charges d'intérêts		(20 797 539)	(29 180 129)	8 382 590
Résultat brut des opérations d'intérêts		39 295 369	36 310 560	2 984 809
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		(241 749)	(6 999 663)	6 757 914
Résultat net des opérations d'intérêts		39 053 620	29 310 897	9 742 723
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		17 748 796	25 978 526	(8 229 730)
- sur les opérations de crédit		2 080 285	1 602 241	478 044
- sur autres prestations de service		7 799 019	8 495 676	(696 657)
Charges de commissions		(2 498 175)	(3 084 772)	586 597
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		25 129 925	32 991 671	(7 861 746)
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	32	21 851 371	29 097 253	(7 245 882)
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		(643 267)	61 507	(704 774)
Produit des participations		10 120	-	10 120
Résultat des immeubles		190 999	215 173	(24 174)
Autres produits ordinaires		1 106 693	53 079	1 053 614
Autres charges ordinaires		(444 052)	(970 162)	526 110
Autres résultats ordinaires		220 493	(640 403)	860 896
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	34	(44 421 970)	(43 970 131)	(451 839)
Autres charges d'exploitation	35	(21 499 718)	(22 228 236)	728 518
Charges d'exploitation		(65 921 688)	(66 198 367)	276 679

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016 (SUITE)

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		(4 455 951)	(5 123 539)	667 588
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		(136 419)	(351 547)	215 128
Résultat opérationnel		15 741 351	19 085 965	(3 344 614)
Produits extraordinaires	36	415 520	89 481	326 039
Charges extraordinaires	36	(56 771)	(423 814)	367 043
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-	-
Impôts	39	(4 032 387)	(4 655 000)	622 613
Bénéfice de l'exercice		12 067 713	14 096 632	(2 028 919)

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2015)

en CHF	Note	2016	2015	Variation
Bénéfice de l'exercice		12 067 713	14 096 632	(2 028 919)
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		12 067 713	14 096 632	(2 028 919)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2016, soit CHF 12 067 713, à la réserve légale issue du bénéfice				
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2016 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2015)

FLUX EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

en milliers de CHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	12 068	-	14 097	-
Amortissements	4 456	-	5 124	-
Provisions	992	-	75	-
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	228	-	1 415	-
Comptes de régularisation passifs	1 667	-	4 587	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	11 061	-	-	8 682
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4 746	-	-	738
Autres actifs	17 898	-	-	13
Autres passifs	-	5 255	-	3 235
Total flux opérationnel	47 861	-	12 630	-

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	30 000	-
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres	-	-	30 000	-

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	68	-	512
Immeubles à l'usage de la banque	-	49	-	10
Autres immobilisations corporelles	-	2 605	-	1 121
Valeurs immatérielles	-	-	-	-
Total flux dans l'actif immobilisé	-	2 722	-	1 643

**TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2016
(SUITE)**

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

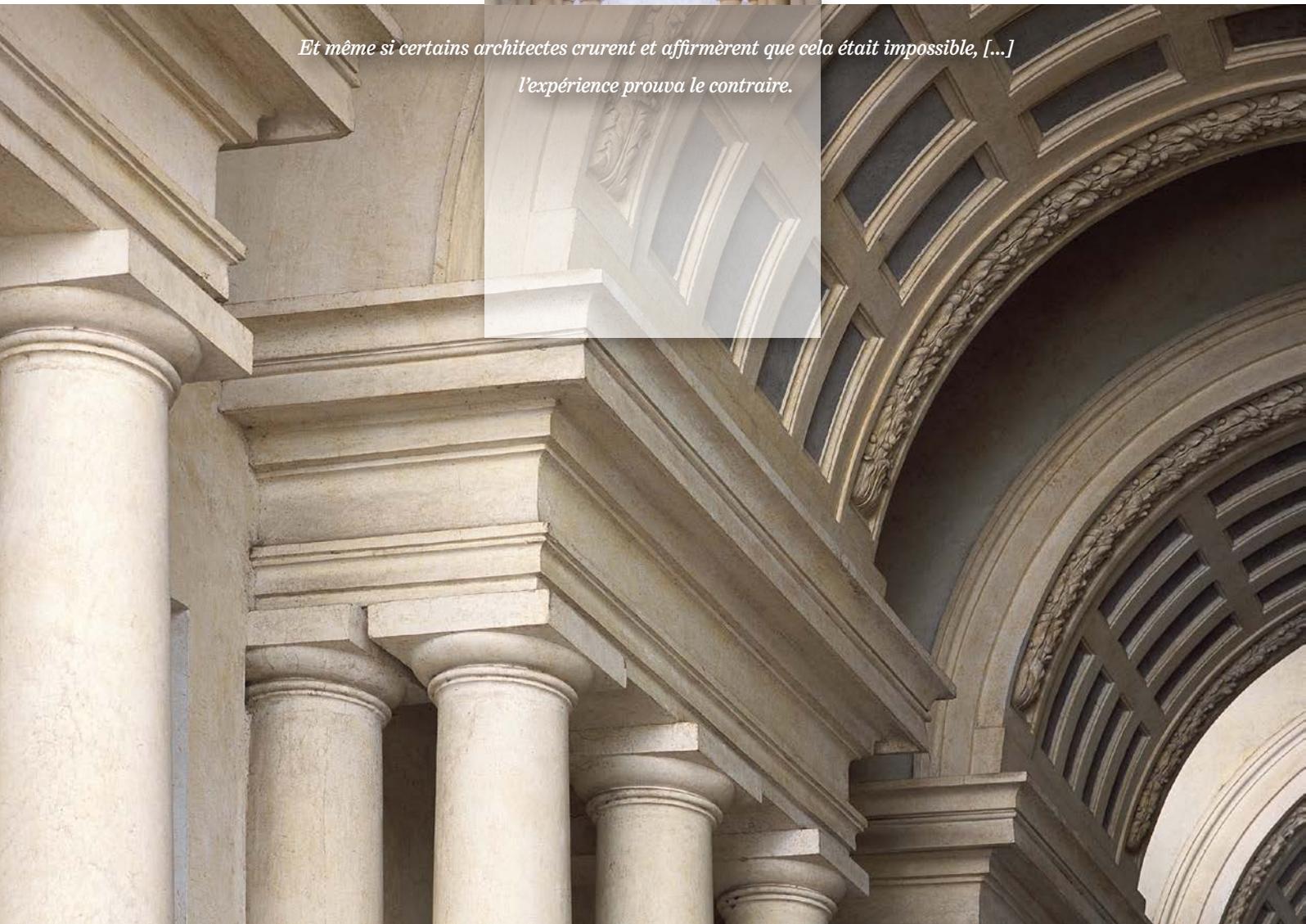
En milliers de CHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	47 861	2 722	42 630	1 643
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers des banques	320 620	-	-	-
Engagements envers la clientèle	-	-	-	10 250
Obligations de caisse	-	53 110	81 982	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	113 000	-	129 700	-
Créances sur la clientèle	-	13 678	10 599	-
Créances hypothécaires	-	43 122	-	174 037
Immobilisations financières	9 383	-	2 789	-
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	-	367 815	450 997	-
Engagements envers la clientèle	40 333	-	-	62 465
Obligations de caisse	24 249	-	-	49 464
Créances sur les banques	97 195	-	5 130	-
Créances sur la clientèle	49 753	-	98 326	-
Créances hypothécaires	-	191 713	7 571	-
Immobilisations financières	-	10 869	5 411	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	-	25 774	496 289	-
Flux totaux	47 861	28 496	538 919	1 643
Variation de la liquidité	-	19 365	-	537 276

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Bénéfice de l'exercice	Total
Capitaux propres au 01.01.2016	180 000 000	-	125 915 344	15 000 000	-	14 096 632	335 011 976
Attribution du bénéfice annuel de l'exercice 2015	-	-	14 096 632	-	-	(14 096 632)	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	12 067 713	12 067 713
Capitaux propres avant attribution du bénéfice de l'exercice 2016	180 000 000	-	140 011 976	15 000 000	-	12 067 713	347 079 689



Et même si certains architectes crurent et affirmèrent que cela était impossible, [...] l'expérience prouva le contraire.



ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2016

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec quatre agences à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et Samedan, ainsi qu'un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca et des succursales à Chiasso, Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne, Neuchâtel et Monaco (Principauté). À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 307 collaborateurs (fin 2015: 303 collaborateurs), ce qui équivaut à 292.8 collaborateurs à temps plein (2015: 289,6).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

La Banque ne s'est pas dotée d'un Comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au Comité d'audit.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU COMPTE ANNUEL

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB, art. 25 et suivants), et concrétisées dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques» du 27 mars 2014 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015), selon le «principe du bouclage individuel statutaire avec présentation fiable». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE ET HYPOTHÉCAIRES

Ces postes sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des correctifs de valeur. Les intérêts correspondants sont calculés pro rata temporis selon le taux d'intérêt contractuel.

Les risques potentiels de perte liés aux créances sur la clientèle et aux créances hypothécaires font l'objet de correctifs de valeur selon un modèle interne de rating. Les correctifs de valeur sur les crédits compromis sont déterminés au cas par cas.

Les intérêts compromis sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus qui n'ont pas été encaissés dans les 90 jours suivant la date de leur échéance sont réservés et enregistrés au débit des postes «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres du portefeuille de la Banque qui ne sont pas destinés au négoce et les titres de participations qui ne sont pas destinés à être détenus à long terme (titres générant des intérêts ou des dividendes) sont évalués individuellement selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur d'achat et la valeur de marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation a lieu au cas par cas pour chaque participation selon le coût d'achat, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS MATÉRIELLES

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2016	2015
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement du bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES, RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE, DES OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse, sont évalués à leur valeur nominale.

PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE ET PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des provisions sont estimées de manière fiable sur la base du principe de prudence.

VALEURS DE REMPLACEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées à la juste valeur aux prix du marché – ou, si celui-ci est inconnu, à l'aune de méthodes d'estimation et de modèles d'évaluation communément utilisés – et comptabilisées au bilan sous les postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés». Pour les instruments négociés pour le compte de la clientèle, la variation de la juste valeur est inscrite au «Résultat des opérations de négoce». Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation figurant sous les «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat. Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le «Résultat d'opérations d'intérêts».

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des activités de négoce». Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont converti en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.0723 (2015: 1.083); USD 1.0158 (2015: 0.9930).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations Repo ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts». Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet, deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel. Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2016, les principes comptables de présentation du compte annuel et d'évaluation n'ont pas été modifiés par rapport à 2015

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes, aucun événement significatif susceptible de figurer dans le compte annuel n'est survenu.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée. Cette analyse est basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison-mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques régissant l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration a mis à jour, en février 2016, le «Cadre de tolérance au risque et politique des risques». Ce document détermine la propension au risque et la tolérance au risque de la banque en l'enrichissant également d'indicateurs quantitatifs de référence dans les différentes catégories.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne – banques», (remanié dans la circulaire «Corporate Governance – Banques», entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017), la Banque s'est dotée d'un service chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie principalement des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombard et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont principalement effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Concernant le risque de crédit, la Direction générale est autorisée à réviser, périodiquement ou si nécessaire, les paramètres s'appliquant au calcul des corrections de valeur correspondantes. Pour rappel, une révision de ces critères a eu lieu courant 2016 et les modifications nécessaires de certains indicateurs Default et Recovery seront effectuées.

Ces modifications se sont avérées sans incidence sur le compte de résultat. La méthodologie employée a d'une part fortement pesé sur les catégories de crédit classées comme en souffrance et d'autre part allégé les catégories moyennes de crédits couverts exclusivement par des garanties réelles. Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculés sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue à cet effet, qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Néanmoins, tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt.

Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict.

Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds. Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (macro hedge) avec la maison-mère uniquement. Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle effectué à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme. La Banque agit dans ce domaine comme Swap Payeur, en payant la part fixe à la maison-mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

La Banque reçoit de la maison-mère une synthèse des tests d'efficacité des swaps de taux d'intérêt en cours. Les critères d'efficacité utilisés sont ceux que préconise la norme internationale IAS 39 (80-125 %). Il est déterminé si le rapport de couverture satisfait les normes en termes d'efficacité, conformément aux dispositions en matière de comptabilité de couverture figurant dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques». En particulier, dès le début de la relation de couverture, tant les stratégies de gestion des risques fondamentales et à long terme que les objectifs de gestion qui en découlent et qui doivent être respectés dans l'établissement de la relation de couverture sont documentés. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est également vérifiée.

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché et au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison-mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres institutions bancaires.

Les informations relatives aux capitaux propres et aux liquidités selon la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banque» sont publiées séparément sur le site de la Banque.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou de l'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création des responsables chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un service de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne l'activité de compliance, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont en grande partie détenus pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a réalisé des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt.



*[...] mais en vain. Et le temps a montré clairement
que tout ce qu'il a fait est digne d'être imité, et admiré.
Que Dieu soit avec vous.*



1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIVES ET PASSIVES)

Pas applicable.

2. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	183 247 592	209 725 199	65 315 729	458 288 520
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	3 034 493 545	-	-	3 034 493 545
Immeubles de bureau et commerciaux	253 486 652	-	-	253 486 652
Immeubles artisanaux et industriels	15 088 956	-	-	15 088 956
Autres	-	-	-	-
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur - voir note 16) au 31.12.2016	3 486 316 744	209 725 199	65 315 729	3 761 357 672
Total au 31.12.2015	3 229 511 840	255 678 324	84 945 831	3 570 135 995
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2016	3 468 086 265	209 397 694	45 768 721	3 723 252 681
Total au 31.12.2015	3 205 996 836	254 941 800	63 554 307	3 524 492 943
Hors bilan				
Engagements conditionnels	933 650	133 275 436	64 119 120	198 328 206
Engagements irrévocables	7 507 812	1 464 181	14 086 000	23 057 993
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Crédits par engagements	43 438 976	50 804 976	94 867 731	189 111 683
Total au 31.12.2016	51 880 438	185 544 593	173 072 851	410 497 882
Total au 31.12.2015	1 000 615	165 035 951	250 852 628	416 889 194
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Total au 31.12.2016	26 071 108	5 937 113	20 133 995	20 133 995
Total au 31.12.2015	22 348 918	2 765 270	19 583 648	19 583 648

3. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

Pas applicable.

4. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	40 802 798	990 800 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	30 474	30 474	9 832 944	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	8 378 693	25 943 076	2 178 444 141	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	4 687	4 687	2 330 526	-	-	-
Options (OTC)	16 253	16 253	4 917 339	-	-	-
Options (exchange traded)	28 112	28 112	4 665 062	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	229 685	229 685	6 707 994	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	287 139	287 139	16 258 480	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	5 128 261	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	46	46	455 891	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
			-			
Total au 31.12.2016	8 975 089	26 539 472	2 228 740 638	-	40 802 798	990 800 000
Total au 31.12.2015	20 036 429	5 337 754	2 301 178 363	-	57 258 569	1 242 100 000

4. (SUITE)

en CHF

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Total au 31.12.2016	8 975 089	67 342 270
Total au 31.12.2015	20 036 429	62 596 323

La Banque n'a pas conclu de contrats de netting.

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeur mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) au 31.12.2016	-	7 848 425	1 126 663

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques» correspondent aux critères définis par la maison-mère (80 - 125 %).

Les éventuelles parts inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées dans le «Résultat des activités de négoce». Concernant les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sur devises, celles-ci découlent principalement d'opérations de swap sur devises effectuées sans risque de change à charge de la Banque.

Dans les «Contrats à terme» du poste «Autres» figurent les opérations au comptant conclues avant le 31 décembre 2016, qui n'avaient pas été réglées, conformément au principe de la comptabilité selon la date de valeur.

5. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en CHF	Valeur comptable		Juste valeur			
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015		
Immobilisations financières						
Titres de créance	36 921 371	48 028 630	36 975 307	49 090 786		
dont:	-	-	-	-		
propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-		
destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-		
portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	36 921 371	48 028 630	36 975 307	49 090 786		
Titres de participation	3 028 864	1 975 309	3 063 412	1 979 826		
dont:	-	-	-	-		
participations qualifiées	-	-	-	-		
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	2 000 000	-	2 000 000	-		
Métaux précieux	-	-	-	-		
Immeubles	9 539 000	-	9 539 000	-		
Total des immobilisations financières	51 489 235	50 003 939	51 577 719	51 070 612		
dont:	-	-	-	-		
titres admis en pension selon les prescriptions	-	-	-	-		
en matière de liquidités	11 133 055	25 508 048	-	-		
Répartition des contreparties selon la notation au 31.12.2016	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	36 921 371	-	-	-	-	-
Titres de participation						
Valeurs comptables	-	-	29 490	-	-	2 999 374

6. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

en CHF

	Valeur d'acqui- sition	Correction de valeur cumulées et adap- tations de valeur (mise en équiva- lence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affec- tations	Inves- tis- se- ment	Désinves- tis- se- ment	Correc- tions de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortis- sements	Valeur comp- table	Valeur de marché
Autres participations										
avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	1 122 881	-	1 122 881		67 847				1 190 728	N/A
Total	1 122 881	-	1 122 881		67 847				1 190 728	N/A

7. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DETIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital	Part aux voix	Détention directe	Détention indirecte
Sofipo SA en liquidation - Lugano	Service fiduciaire	2 000 000	30%	30%	600 000	-
Pfandbriefbank - Zurigo	Établissement de crédit	900 000 000	0.06%	0.06%	517 000	-

En ce qui concerne la participation Sofipo, le capital social a été libéré à 100 %.

Conformément aux dispositions de l'art. 34 OB, il n'y a aucune obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les coûts de l'acquisition de la participation « Pfandbriefbank – Zurich » s'élèvent à CHF 590 728.

8. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en CHF

Année de référence

	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2015	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2016
Immobilisations corporelles									
Immeuble à l'usage de la Banque	22 303 917	(8 295 877)	14 008 040	-	49 277	-	(611 442)	-	13 445 875
Autres immeubles	447 660	(100 660)	347 000	-	-	(171 000)	(11 000)	-	165 000
Software acquis séparément ou développés en interne	38 547 720	(37 012 812)	1 534 908	-	1 913 751	-	(1 611 148)	-	1 837 511
Autres immobilisations corporelles	81 463 983	(72 384 745)	9 079 238	-	862 340	-	(2 222 361)	-	7 719 217
Coûts capitalisés (augmentation)	895 128	(895 128)	-	-	-	-	-	-	-
Total	142 763 280	(118 689 222)	24 969 186	-	2 825 368	(171 000)	(4 455 951)	-	23 167 603

Insurance value

Immeuble à l'usage de la Banque	-	-	17 665 800	-	-	-	-	-	17 595 200
Autres immobilisations corporelles	-	-	35 162 000	-	-	-	-	-	35 162 000

9. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

Pas applicable.

10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET DES AUTRES PASSIFS

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Compte de compensation	40 802 798	57 258 569	(16 455 771)
Administration fédérale des contributions	1 462 786	1 381 261	81 525
Fournisseurs	-	-	-
Autres	3 318 832	4 842 182	(1 523 350)
Total	45 584 416	63 482 012	(17 897 596)
Administration fédérale des contributions	1 221 017	2 686 230	(1 465 213)
Fournisseurs	1 189 897	4 203 716	(3 013 819)
Autres	1 607 057	2 382 755	(775 698)
Total	4 017 971	9 272 701	(5 254 730)

11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ AU 31.12.2016

en CHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs mis en gage/cédés		
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de centrales de lettres de gage	536 477 115	274 900 000
Titres en garantie à la BNS	4 689 865	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	4 356 260	Aucun engagement
Opérations REPO réalisées sur des titres	-	-
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	2 086 930	-
Actifs sous réserve de propriété	-	-

12. INDICATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS PROPRES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, AINSI QUE NOMBRE ET TYPE D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTS

Pas applicable.

13. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500 % de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500 % de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500 % de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque, il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

a) Réserve de contributions de l'employeur

	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2016	Renonciation d'utilisation à la fin de l'exercice 2016	Montant net à la fin de l'exercice 2016	Montant net à la fin de l'exercice 2015	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2016	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2015
Fonds patronaux/ institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'exercice 2016	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2016	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2015	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2016	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2015
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	-	-	4 783 908	4 643 404

14. PRÉSENTATION DES PRODUITS STRUCTURÉS EMIS

Pas applicable.

15. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

en milliers de CHF

	Échéances																Total
	Taux	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Prêts auprès de centrales de lettres de gage																	
0.050	-	20 000	20 000	7 400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 47 400
0.175	10 000	-	-	-	20 000	-	-	-	600	10 000	-	-	-	10 000	-	-	- 50 600
0.300	-	-	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	- 10 000
0.425	-	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	- 30 000
0.550	-	-	-	-	-	-	20 000	-	-	39 700	5 000	-	-	-	-	-	- 64 700
0.675	-	-	-	-	-	-	22 200	-	-	-	-	-	10 000	-	10 000	-	42 200
0.800	-	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 20 000
1.050	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 10 000
Total au 31.12.2016	10 000	20 000	20 000	7 400	30 000	20 000	52 200	10 000	600	49 700	5 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	274 900
Total au 31.12.2015	10 000	20 000	-	-	30 000	20 000	42 200	-	-	19 700	-	20 000	-	-	-	-	- 161 900
Emprunts obliga- taires																	
Total au 31.12.2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général au 31.12.2016	10 000	20 000	20 000	7 400	30 000	20 000	52 200	10 000	600	49 700	5 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	274 900
Total au 31.12.2015	10 000	20 000	-	-	30 000	20 000	42 200	-	-	19 700	-	20 000	-	-	-	-	- 161 900

15. (SUITE)

Au 31.12.2016, les obligations de caisse suivantes étaient également en circulation.

Taux	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
-0.230 %		20 000								20 000
0.000 %			10 000							10 000
0.010 %	7 500									7 500
0.030 %	60 000	800								60 800
0.050 %	10 000	190	100							10 290
0.100 %	420			150						570
0.120 %	2 000									2 000
0.125 %		200								200
0.150 %	2 107	650								2 757
0.200 %			140	360			10			510
0.250 %	470				100					570
0.300 %	15 834					180				16 014
0.350 %		12 725								12 725
0.400 %	420									420
0.500 %	115			20						135
0.550 %		100	175							275
0.625 %	135	145								280
0.650 %	5									5
0.700 %	1 630									1 630
0.750 %			85							85
0.875 %	40									40
1.000 %	164	158	245	1 472	85					2 124
1.100 %					150					150
1.125 %				115	45					160
1.250 %	260	30			220	190				700
1.375 %			20			230	90	106	10	456
1.500 %	119	260		136						515
1.625 %		60	50	125	30					265
1.750 %	140			50						190
2.000 %	675	60								735
2.125 %	20	70			4					94
2.250 %	11		15	10						36
2.375 %		1			65					66
2.500 %			246	10	250					506
2.625 %		100	88							188
3.375 %	10									10
Total	102 075	35 549	11 164	2 448	949	600	100	106	10	153 001

16. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

en CHF

	Etat au 31.12.2015	Utilisations conformes au but	Modifica- tion de l'affectation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2016
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour opérations hors bilan	801 164	-	-	-	-	1 429	-	802 593
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	6 054 000	(89 000)	1 095 080	-	-	121 500	(136 808)	7 044 772
Total des provisions	6 855 164	(89 000)	1 095 080	-	-	122 929	(136 808)	7 847 365

Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	-	-	-	-	-	-	- 15 000 000
---	-------------------	---	---	---	---	---	---	---------------------

Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques-pays (déduction des créances du bilan)	45 643 051	(6 276 360)	(1 095 080)	26 281	(7 240 196)	8 279 276	(1 231 982)	38 104 991
--	-------------------	--------------------	--------------------	---------------	--------------------	------------------	--------------------	-------------------

dont:

Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	19 583 648	(3 114 416)	-	8 920	(369 759)	4 025 602	-	20 133 995
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas imposées.

17. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

en CHF

	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	180 000 000	1 800 000	180 000 000	180 000 000	1 800 000	180 000 000

Le capital social est entièrement libéré.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100 % du capital-actions et des droits de vote.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie), est une société coopérative par actions et, à ce titre, est soumise à une réglementation spécifique en ce qui concerne son actionariat. Selon les dispositions légales, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0,5% du capital social; pour l'inscription au registre des membres, la clause de consentement est indispensable. Chaque membre a droit à une voix à l'assemblée, indépendamment de la participation qu'il détient. Ses titres sont cotés au marché électronique des actions (MTA) de la Bourse de Milan.

18. NOMBRE ET VALEUR DE DROITS DE PARTICIPATION OU DES OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'AUX COLLABORATEURS, ET INDICATIONS CONCERNANT D'ÉVENTUELS PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

	Nombre des droits de participation		Valeur en CHF des droits de participation		Nombre d'options		Valeur en CHF des options	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Membres du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-
Membres de la Direction générale	8 792	-	29 490	-	-	-	-	-
Total	8 792	-	29 490	-	-	-	-	-

Indications relatives au plan de participation

Dès lors qu'elle dépasse le seuil défini comme adéquat par le Conseil d'administration en termes tant de montant que d'impact sur la composante fixe de la rémunération – la part variable est soumise, en tenant compte des limites appliquées à la rémunération variable, aux dispositions relatives au report et au paiement sous forme d'instruments financiers considérés comme appropriés pour garantir le respect des objectifs de l'entreprise à long terme. Il s'agit donc:

- d'une «upfront award» s'élevant à 60% du total, qui est attribuée avant la fin du mois de juin de l'année suivante;
- de trois parts annuelles d'un montant égal, représentant 40% du total, qui sont différées sur une période de trois ans à compter de l'année consécutive à l'octroi de l'upward award;
- du paiement, sous la forme d'actions Banca Popolare di Sondrio, de 50% de l'upfront et de 50% de la part différée. Ces actions seront soumises à un délai de détention de deux ans dans le cas du paiement upfront et d'un an dans le cas du paiement différé.

19. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

en CHF	Créances			Engagements		
	31.12.2016	31.12.2015	Variation	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Participants qualifiés						
Sociétés du groupe	341 527 009	441 091 086	(99 564 077)	1 128 061 043	1 180 199 087	(52 138 044)
Affaires d'organes	9 095 000	6 852 000	2 243 000	5 658 189	5 527 588	130 601

Les crédits aux organes de la société sont de type hypothécaire et sont accordés en respectant les valeurs de nantissement usuelles.

Les crédits et les engagements liés à des organes de la banque sont octroyés aux mêmes conditions que celles qui sont appliquées au personnel. Concernant les sociétés du groupe, les transactions sont réalisées aux conditions et termes du marché.

20. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Toutes les actions sont détenues par la maison-mère.

21. INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET À LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Les capitaux propres sont détenus à 100 % par la maison-mère.

22. INDICATIONS SELON L'ORDONNANCE CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES COTÉES EN BOURSE ET L'ART. 663C, AL. 3, CO APPLICABLES AUX BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Pas applicable.

23. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en CHF	Échéance du capital							
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobiliisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	744 365 898	-	-	-	-	-	-	744 365 898
Créances sur les banques	114 706 405	-	288 125 000	-	-	-	-	402 831 405
Créances sur la clientèle	8 171 382	184 081 703	106 466 128	86 377 599	33 776 117	16 352 000	-	435 224 929
Créances hypothécaires	20 060 294	255 775 722	310 708 325	511 736 990	1 476 051 195	713 695 225	-	3 288 027 752
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8 975 089	-	-	-	-	-	-	8 975 089
Immobilisations financières	3 028 864	-	2 144 192	7 418 726	28 867 888	490 565 9 539 000	-	51 489 235
Total au 31.12.2016	899 307 932	439 857 426	707 443 645	605 533 315	1 538 695 200	730 537 790	9 539 000	4 930 914 307
Total au 31.12.2015	907 870 090	474 440 342	754 200 247	461 233 282	1 525 200 199	696 616 385	-	4 819 560 545
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	22 814 517	-	185 944 760	536 150 000	428 920 000	-	-	1 173 829 277
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 745 626 813	860 004 194	185 916 716	167 803 664	-	-	-	2 959 351 387
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	67 342 270	-	-	-	-	-	-	67 342 270
Obligations de caisse	-	-	71 566 000	30 509 000	50 110 000	816 000	-	153 001 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	-	-	50 000 000	224 900 000	-	274 900 000
Total au 31.12.2016	1 835 783 601	860 004 194	443 427 476	734 462 664	529 030 000	225 716 000	-	4 628 423 934
Total au 31.12.2015	1 938 310 045	823 437 825	618 365 414	792 052 490	240 581 000	133 655 000	-	4 546 401 774

24. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

en milliers de CHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	743 768	598	724 440	560
Créances sur les banques	35 597	367 235	30 344	469 682
Créances sur la clientèle	308 305	126 920	364 641	106 660
Créances hypothécaires	3 288 028	-	3 053 193	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4 539	4 436	13 059	6 978
Immobilisations financières	16 213	35 276	10 358	39 646
Comptes de régularisation	5 131	392	5 179	572
Participations	1 191	-	1 123	-
Immobilisations corporelles	20 316	2 851	22 009	2 960
Autres actifs	45 182	402	62 971	511
Total des actifs	4 468 269	538 111	4 287 317	627 569
Passifs				
Engagements envers les banques	39 564	1 134 265	26 247	1 194 778
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 868 342	1 091 009	2 002 698	916 321
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	59 910	7 432	60 583	2 014
Obligations de caisse	153 001	-	181 862	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	274 900	-	161 900	-
Comptes de régularisation	17 117	1 894	15 782	1 512
Autres passifs	3 800	218	6 355	2 917
Provisions	7 847	-	6 905	-
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	180 000	-	180 000	-
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	140 012	-	125 915	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	12 068	-	13 856	241
Total des passifs	2 771 562	2 234 818	2 797 103	2 117 783

25. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	4 468 270	89%	4 287 317	87%
Italie	381 556	8%	481 926	10%
Pays OCDE	110 966	2%	115 623	2%
Autres pays	45 589	1%	30 020	1%
Total	5 006 381	100%	4 914 886	100%

26. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Notation de pays interne à la banque	Rating Fitch	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2016		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2015	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
Allemagne	AAA	40 473 779	7.52	35 474 793	5.65
Canada	AAA	1 266	0.00	1 036 145	0.17
Hollande	AAA	1 094 359	0.20	5 785 607	0.92
Suède	AAA	9 106 484	1.69	5 665 580	0.90
Singapour	AAA	-	0.00	-	0.00
USA	AAA	2 502 905	0.47	-	0.00
Luxembourg	AAA	9 645 023	1.79	6 380 582	1.02
Royaume-Uni	AA	16 112 135	2.99	25 100 751	4.00
Belgique	AA	4 903 962	0.91	688 940	0.11
France	AA	20 627 274	3.83	18 407 215	2.93
Arabie Saoudite	AA	-	0.00	149 133	0.02
Israël	A	2 264 196	0.42	2 184 945	0.35
Irlande	A-	54	0.00	2 700	0.00
Espagne	BBB+	674 286	0.13	2 041	0.00
Italie	BBB+	381 555 794	70.91	481 925 877	76.79
Thaïlande	BBB+	103 861	0.02	125 345	0.02
Russie	BBB-	2 386 766	0.44	2 677 269	0.43
Turquie	BBB-	-	0.00	41 715	0.01
Panamá	BBB	1 393 031	0.26	3 353 907	0.53
Brésil	BB	704 615	0.13	820 858	0.13
Egypte	B	4	0.00	229 626	0.04
Grèce	CCC	107 992	0.02	22 801	0.00
Monaco	Sans notation	38 409 168	7.14	18 887 051	3.01
Divers	Sans notation	6 044 370	1.12	18 606 020	2.96
Total		538 111 324	100.00	627 568 901	100.00

Le rating Fitch pour la Suisse est AAA.

27. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	738 754	5 059	356	197	744 366
Créances sur les banques	289 329	70 094	14 325	29 084	402 831
Créances sur la clientèle	306 899	114 578	6 855	6 893	435 225
Créances hypothécaires	3 234 132	53 896	-	-	3 288 028
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	6 514	2 108	6	346	8 975
Immobilisations financières	25 378	3 833	22 279	-	51 489
Comptes de régularisation	5 996	(560)	78	9	5 523
Participations	1 191	-	-	-	1 191
Immobilisations corporelles	20 316	2 851	-	-	23 168
Autres actifs	44 251	1 307	17	10	45 584
Total des actifs au bilan	4 672 759	253 166	43 915	36 540	5 006 380
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	13 015	1 874 456	267 961	30 599	2 186 031
Total des actifs au 31.12.2016	4 685 774	2 127 621	311 876	67 138	7 192 411
Passifs					
Engagements envers les banques	10 371	1 162 250	1 196	13	1 173 829
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 710 254	919 308	278 770	51 019	2 959 351
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	65 472	97	1 714	60	67 342
Obligations de caisse	153 001	-	-	-	153 001
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	274 900	-	-	-	274 900
Comptes de régularisation	17 529	923	535	24	19 011
Autres passifs	2 927	1 079	6	6	4 018
Provisions	7 847	-	-	-	7 847
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	180 000	-	-	-	180 000
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	140 012	-	-	-	140 012
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	12 068	-	-	-	12 068
Total des passifs au bilan	2 589 381	2 083 658	282 220	51 121	5 006 380
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 092 239	46 259	31 155	16 378	2 186 031
Total des passifs au 31.12.2016	4 681 620	2 129 917	313 375	67 499	7 192 411
Position nette par devise	4 155	(2 295)	(1 499)	(361)	-

28. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Engagements de couverture de crédit et similaires	183 144 309	179 022 423	4 121 886
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-	-
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	15 183 897	25 659 583	(10 475 686)
Autres engagements conditionnels	-	-	-
Total des engagements conditionnels	198 328 206	204 682 006	(6 353 801)
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-	-
Autres créances éventuelles	-	-	-
Total des créances éventuelles	-	-	-

29. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Engagements résultant de paiements différés	-	-	-
Engagements résultant d'acceptations	-	-	-
Autres crédits par engagement	189 111 683	193 065 688	(3 954 005)
Total	189 111 683	193 065 688	(3 954 005)

30. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	675 832	758 153	(82 321)
Placements fiduciaires auprès de la maison-mère	34 243 901	39 173 193	(4 929 293)
Total	34 919 733	39 931 346	(5 011 614)

31. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

en milliers de CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
A) Répartition des avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	680.0	678.7	1.3
Avoirs sous mandat de gestion	349.3	491.1	(141.8)
Autres avoirs administrés	4 430.9	4 385.5	45.4
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	5 460.2	5 555.3	(95.1)
dont prises en compte doubles	254.4	269.9	(15.5)
Apports/(Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	(286.2)	(363.9)	77.7

Le chiffre des «Autres avoirs administrés» se réfère au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue des services, notamment administratifs. Les crédits à la clientèle ne sont pas déduits. Les apports/(retraits) nets de la clientèle sont calculés par la Banque sans inclure les intérêts échus, la différence de change, les variations de cours, les commissions et les frais perçus.

B) Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	5 555.3	6 040.0	(484.7)
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(286.2)	(363.9)	77.7
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	191.1	(120.8)	311.9
+/- Autres effets	-	-	-
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) finaux	5 460.2	5 555.3	(95.1)

32. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-	-
Titres de participation (y c. les fonds)	(5 165)	(9 648)	4 483
Devises	21 860 685	29 120 494	(7 259 809)
Matières premières/métaux précieux	(4 149)	(13 593)	9 444
Total du résultat de négoce	21 851 371	29 097 253	(7 245 882)

33. INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

La Banque n'utilise pas cette possibilité.

34. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Appointements	34 856 281	34 166 188	690 093
dont:			
Rémunérations variables	3 430 000	3 290 010	139 990
Prestations sociales	7 918 024	7 890 168	27 856
Autres charges de personnel	1 647 665	1 913 775	(266 110)
Total	44 421 970	43 970 131	451 839

35. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES

en CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Coût des locaux	7 019 305	7 322 980	(303 675)
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	2 336 206	2 368 981	(32 775)
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	5 300 407	4 915 071	385 336
Honoraires de la société d'audit	638 493	473 728	164 765
dont ceux:			
pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	638 493	473 728	164 765
pour d'autres prestations de service	-	-	-
Autres charges d'exploitation	6 205 307	7 147 476	(942 169)
Total	21 499 718	22 228 236	(728 518)

36. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Le poste «Produits extraordinaires» est lié essentiellement à l'encaissement d'un important montant de CHF 286 100 par l'office des poursuites et des faillites dans le cadre d'une procédure de recouvrement et d'un engagement inscrit au poste «Autres passifs» pour un montant de CHF 90 952, qui ne s'est pas réalisé.

Les «Charges extraordinaires» de CHF 56 000 sont imputables aux pertes enregistrées dans le cadre de la vente d'un immeuble acquis aux enchères.

37. INDICATIONS ET JUSTIFICATION DES RÉÉVALUATIONS DE PARTICIPATIONS ET D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION

Aucune réévaluation durant l'année considérée.

38. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2016		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations d'intérêts	37 228 515	1 825 105	39 053 620
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	23 427 200	1 702 725	25 129 925
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	21 529 502	321 869	21 851 371
Autres résultats ordinaires	247 361	(26 868)	220 493
Charges d'exploitation	62 576 229	3 345 459	65 921 688
Résultat opérationnel	19 856 349	477 372	20 333 721

* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

39. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX

Au 31.12.2016, la Banque présentait uniquement des impôts courants, à hauteur de 4 023 387 CHF.

40. INDICATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT PAR DROIT DE PARTICIPATION POUR LES BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Pas applicable.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 21 à 58) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

Rapport de l'organe de révision

sur les comptes annuels

à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Pietro Di Fluri
Expert-réviséur agréé
Réviséur responsable

Rahel Nicastro
Expert-réviséur agréée

Zurich, le 3 février 2017

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

LIFE BENEFIT, COMPTE DE PRÉVOYANCE 3A

CARTES DE CRÉDIT ET CARTES BANCAIRES

PAQUET DE PRESTATIONS BANCAIRES

TRAFIC DES PAIEMENTS

COFFRES-FORTS

CONSERVATION DE TITRES

GESTION DE PATRIMOINE ET CONSEIL EN INVESTISSEMENT

INVESTMENT ADVISORY

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGES ET OPÉRATIONS SUR DEVISES ET SUR MÉTAUX PRÉCIEUX

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES, LOMBARD ET COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

PRODUITS D'ASSURANCE-VIE

GOBANKING (e-BANKING)

CALL CENTER 00 800 800 767 76

PRÉFACE

C'est souvent loin de leur région natale que les génies se forment à leur art et parviennent à l'excellence. L'architecte du XVII^e siècle Francesco Castelli, plus connu sous le nom de Borromini, en est le parfait exemple. Et c'est à cet illustre auteur d'œuvres spectaculaires qu'est dédiée la monographie du volet culturel figurant dans le rapport annuel 2016 de notre banque.

Borromini, né le 27 septembre 1599 à Bissone, sur les rives du lac de Lugano, est encore un jeune garçon lorsqu'il se rend à Milan pour effectuer son apprentissage à la Fabrique de la Cathédrale. Il y restera jusqu'à l'âge de 20 ans, puis rejoindra Rome.

Dans la Ville éternelle, Francesco Borromini travaille un certain temps comme tailleur de pierre, et surtout de marbre. Son activité artistique à proprement parler débute en 1625 aux côtés de son lointain parent et «compatriote» Carlo Maderno, architecte de renom qui le prend sous son aile. Après le décès de ce dernier en 1629, Borromini collabore avec l'architecte, sculpteur et peintre napolitain Gian Lorenzo Bernini, auteur d'œuvres grandioses, qui deviendra par la suite son rival le plus farouche.

Notre artiste – à l'instar de son frère ennemi – est l'un des représentants les plus éminents de l'art baroque. Ses œuvres introduisent à la fois le mouvement et les décorations recherchées. Tout en souplesse, son architecture confère aux édifices une force exceptionnelle caractérisée par leur luminosité, leur vitalité et leur légèreté. Les techniques raffinées utilisées par l'artiste redonnent leur titre de noblesse à des matériaux considérés jusque-là comme grossiers, tels que le plâtre ou le stuc. L'œuvre de Borromini est demeurée l'exemple même de l'art majestueux, du bon goût et de la créativité la plus raisonnée.

Ce personnage extravagant mais pragmatique met en pratique la devise qu'il aime tant à répéter: «Qui suit les autres ne les dépasse jamais, et je suis sûr que je ne me serais pas voué à cette profession si c'était pour être un simple copiste». Et en effet, les génies ne jouiraient pas de ce statut s'ils se contentaient de copier le travail d'autres grands artistes.

Le nom de Borromini évoque une incontestable unité architectonique qui caractérise et couronne les différents édifices romains sur lesquels il a travaillé, comme l'église *Sant'Ivo alla Sapienza*, la façade de l'église *San Carlino alle quattro Fontane*, le *Palazzo di Propaganda Fide*, la basilique Saint-Jean-de-Latran, l'église *Sant'Agnese* sur la *Piazza Navona*, le campanile de *Sant'Andrea delle Fratte*, et tant d'autres.

Pourtant, la puissance de son œuvre contraste fortement avec la fragilité de sa personne. Borromini souffrait en effet de troubles nerveux et de dépression. Durant l'été 1667, sa santé se dégrade, aggravée par des insomnies chroniques et par une fièvre persistante. Après s'être transpercé le corps à l'aide d'une épée, la veille, dans un raptus suicidaire, l'artiste reçoit les derniers sacrements et s'éteint le 3 août de la même année.

La dépouille de l'architecte de Bissone repose dans la basilique *San Giovanni Battista dei Fiorentini* à Rome: la Ville éternelle accueille avec orgueil la production de ce génie, dont les œuvres constituent une part importante de son étonnant patrimoine artistique.

Je tiens à féliciter et à remercier les auteurs des articles qui composent cette monographie détaillée. Je remercie également tous ceux qui, grâce à leur expérience et à leur engagement, ont contribué à la réussite de ce passionnant volet culturel.

Lugano, janvier 2017

Le Président
Mario Alberto Pedranzini